L'INCORRUPTIBLE

Bulletin des Amis de Robespierre (ARBR)

n° 86 4ème trimestre 2013

"Tous les arts ont produit des merveilles : l'art de gouverner n'a produit que des monstres"
Saint-Just (Discours sur la Constitution à donner à la France)

Aux lecteurs de *l'Incorruptible*

Nous affichions l'an dernier le riche bilan des 25 premières années de l'A.R.B.R. Cette année 2013 a commencé avec la conférence de Cécile Obligi dès janvier pour la présentation de son livre « *Maximilien Robespierre, la probité révoltante* ». Elle aura été l'année du cycle « *Danton / Robespierre* » avec ses nombreux articles dans *l'Incorruptible* et la conférence d'Hervé Leuwers cet automne. Le cycle doit se clôturer en avril par un spectacle débat autour de la pièce de Georg Büchner « *La mort de Danton* ».

Les membres de l'A.R.B.R ont participé cette année à plusieurs conférences, colloques ou débats : *Robespierre* par la loge maçonnique de Liévin, *Saint Just* par Bernard Vinot à Blérancourt, *Les acteurs de la Révolution* par la SER à Pierrefitte-sur-Seine, ou encore *Le moment Robespierre* par l'association Henri Guillemin à Paris. De même, notre présence à diverses commémorations (*Thermidor* au Panthéon, *Banquet Républicain* à Blérancourt) ou la tenue de notre stand au Salon du 1er mai à Arras, prouvent s'il en est besoin notre engagement dans un combat pour la reconnaissance sans falsification des apports de la Révolution Française. Notre souci constant est de promouvoir la réalité de la pensée et de l'action de ses principaux acteurs. Au premier rang de ceux-ci vient Robespierre que certains médias adorent trahir et calomnier, et pour qui la célèbre formule d'Einstein « *il est plus facile de désintégrer un atome qu'un préjugé* » reste trop souvent d'actualité.

Dans cette tâche, nous rendons hommage à la fidélité de nos 312 adhérents (dont 33 nouveaux sont venus nous rejoindre cette année). Le bulletin que vous avez en main est envoyé chaque trimestre à plus de 360 correspondants dont une vingtaine d'établissements scolaires arrageois du secondaire, et une autre vingtaine aux étudiants de l'Université d'Artois du Pas-de-Calais. Au prétexte de la crise économique, les associations culturelles comme la nôtre sont les premières privées de subventions, c'est donc plus que jamais avec les seules cotisations de ses adhérents que l'ARBR peut poursuivre ses activités et son combat pour la vérité historique.

Dans l'attente d'une décision municipale concernant notre demande de musée Robespierre, une réédition de notre brochure « *Sur les pas de Robespierre* » complétée et en couleurs, est sur le point d'être imprimée à nos frais. Elle permettra de contenter les centaines de touristes avides de suivre dans les rues d'Arras le plus célèbre des personnages historiques de la ville.

Notre engagement se trouve honoré de votre soutien.

Yves Adam, Secrétaire de l'A.R.B.R

Sommaire du N°86

Page 2 : Lazowski, l'homme du 10 août
Page 3 : *Dans le sillage de Danton* : Louis Legendre
Hommage insolite à des mercenaires
Page 4 : Danton, un patriote indulgent ?
Colloque Henri Guillemin
Page 5 : Qu'un sang impur abreuve nos sillons
Danton, Robespierre et le sacre du roi
Retour sur la conférence Hervé Leuwers
Page 6 : Résumé de la conférence d'Hervé Leuwers
Page 7 : *Publications*
Page 8 : Arras : une heureuse acquisition
Une très fidèle amie japonaise
Page 9 : Dumouriez a trahi: à Arras, l'effroi est à son comble
Page 10 : *Au pays de Robespierre sous la Révolution :* Que devinrent les biens confisqués des immigrés ?

Le Docteur Michel Csanyi,
président de l'ARBR,
et le Comité Directeur présentent
aux lecteurs de *l'Incorruptible*
leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.

LES AMIS DE ROBESPIERRE
(A.R.B.R.)
Maison des Sociétés, rue Aristide Briand
62000 ARRAS
Mel : amisderobespierre@orange.fr
Site : www.amis-robespierre.org

I.P.N.S

Office Culturel d'Arras

LAZOWSKI
L'HOMME DU DIX AOUT

Danton a été un des grands bénéficiaires de cette journée à laquelle il n'a pas participé personnellement. Il s'est targué au Tribunal révolutionnaire d'avoir « fait » le 10 août. Certes, sa section, le Théâtre-français, a joué un rôle actif dans l'insurrection mais on ne sait rien de précis sur le sien, les témoignages étant rares et contestés.

Un autre patriote mérite ce titre. Voici son histoire.

Issu d'une famille polonaise de petite noblesse rurale arrivée en Lorraine à la suite de Stanislas LESZCZYNSKI, Claude François LAZOWSKI est né le 6 février 1752 à Lunéville, où son grand-père, cuisinier à la cour, avait obtenu le titre « d'officier de la bouche du roi ».
Après ses études, Lazowski est incorporé dans un régiment de cavalerie des gardes françaises. A la suite d'une dispute avec un officier, il est semble-t-il condamné à mort, mais son frère aîné Maximilien, ami et collaborateur du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, réussit à le tirer d'affaire. Il lui procure un poste de sous-inspecteur des manufactures du roi à Elbeuf en 1781. Trois ans plus tard, après être passé inspecteur à Dijon (1782) et Soissons (1783), il est nommé l'un des quatre inspecteurs itinérants des manufactures et du commerce avec résidence à Paris. C'est à cette époque qu'il s'installe rue Mouffetard. La Constituante supprime son emploi le 27 septembre 1791 et Lazowski connaît dès lors une situation matérielle difficile.

Resté absent jusque là de la vie politique, il s'engage dans le mouvement révolutionnaire parisien et devient un meneur sans culotte au sein de la section des Gobelins et du faubourg Saint-Marcel où vit la population parisienne la plus pauvre, la plus remuante et la plus indisciplinée.
Remplaçant Charles Alexis Alexandre à la tête des canonniers de la section des Gobelins, Lazowski est l'un des principaux organisateurs de la journée du 20 juin 1792.
« Bel homme à la belle chevelure noire et frisée d'elle-même » selon Michelet, il sait montrer l'exemple et entraîner les hommes dans des actions brillantes.
Dès juillet, au cabaret « Le Soleil d'Or », avec Santerre, Westermann, Fournier l'Américain, il participe à plusieurs réunions du comité insurrectionnel secret qui prépare la prise d'assaut du château des Tuileries le 10 août 1792. Ce jour-là, il commande l'artillerie sous le château. Fort du rôle déterminant qu'il a tenu sur le terrain, surnommé le « Foudroyant » par ses hommes, il prend quelques jours plus tard la tête d'une division de la garde nationale chargée d'arrêter les nobles et les prêtres qui se sont réfugiés dans les villages au sud de Paris, entre Issy et Vaugirard.
Entre temps, le 5 août, il régularise une liaison de plusieurs années en épousant Marie-Jeanne-Sophie-Adélaïde Audry, fille d'artisans, en l'église de Saint-Marcel ; une fille, Caroline-Luce, ayant vu le jour le 27 décembre 1789.
Son nom est lié, avec celui de Fournier l'Américain, à l'affaire des prisonniers d'Orléans. A la tête d'un détachement armé de 200 fédérés marseillais renforcé de nombreux volontaires recrutés dans les sections parisiennes, les deux hommes prennent livraison à Orléans d'une cinquantaine de prisonniers, et malgré les ordres de l'Assemblée Législative souhaitant les mettre sous protection à Saumur, les conduisent en direction de Paris, où 44 d'entre eux sont massacrés à Versailles devant les grilles de l'Orangerie. On ignore le rôle joué par Lazowski dans ce massacre ; il n'est pas certain qu'il ait pu s'y opposer, et même qu'il ait été présent.
Membre du club des Jacobins, Lazowski participe activement à la lutte contre les Girondins. Il est accusé par Vergniaud d'être responsable, avec Fournier et Desfieux, des désordres des 9 et 10 mars 1793, et de la destruction des imprimeries girondines. La Convention le disculpe grâce en partie à la défense de la section du Finistère dont il devient membre du comité révolutionnaire.
Le 23 avril 1793, il meurt subitement dans sa maison d'Issy. La mort de cet homme considéré comme un héros cause un grand émoi et des rumeurs d'empoisonnement circulent. Après une autopsie, les médecins et les chirurgiens concluent à un « engorgement inflammatoire dont le siège principal est aux parties praecordiales ».
Des funérailles publiques sont votées par la Convention. L'organisation de la cérémonie est confiée à David. Elle a lieu le 28 avril. Robespierre qui l'appréciait et qui l'avait défendu à la tribune de la Convention quand Vergniaud l'attaquait, prononce l'éloge funèbre tandis que la Commune de Paris décide d'adopter officiellement sa fille : *« Plût à Dieu que je n'existasse plus et que Lajouski (sic) existât encore !... On sait qu'il fut le chef de la portion la plus vigoureuse des amis de la Liberté ; il était à la tête des vainqueurs du despote des Tuileries. Cet homme digne de la République était le père du peuple ».*

Docteur Michel CSANYI

DANS LE SILLAGE DE DANTON

LOUIS LEGENDRE

Né à Versailles le 22 mai 1752
Mort à Paris le 13 décembre 1797

Fils de boucher, matelot pendant dix ans avant de s'établir lui-même comme maître boucher à Paris, Legendre est un homme sans instruction mais un orateur-né, à la voix puissante et à l'élocution facile.
Il embrasse la révolution et entraîne la foule à l'attaque de la Bastille le 14 juillet 1789.
Très populaire dans les bas quartiers de Paris, il fonde le club des Cordeliers avec Danton qui l'appelle « mon lieutenant ».
Orateur des Cordeliers comme des Jacobins à la fin de 1791, il participe à la journée du 10 août 1792 qui consomme la chute de la royauté.
Paris l'élit à la Convention. Il y siège à la Montagne et vote la mort du roi avant de partir pour Lyon. A son retour, il est dénoncé comme modéré aux Jacobins mais arrive à se justifier.
D'abord partisan d'une conciliation entre Montagnards et Girondins, il finit par être exaspéré par ces derniers. Le 2 juin 1793, il lance à Lanjuinais qui occupe la tribune de la Convention : « descends où je t'assomme ! » ce à quoi Lanjuinais lui répond : « fais d'abord décréter que je suis un bœuf ! ».
Peu après il est exclu du club des Cordeliers pour avoir critiquer les mesures prônées par Hébert.

Très peiné par ce renvoi, il part en mission à Rouen où il sévit avec modération contre les royalistes et les fédéralistes. A son retour à Paris, il épouse la faction dantoniste et est constamment traité de contre-révolutionnaire dans le journal d'Hébert.
Ayant pris la défense de Danton, dont il vient d'apprendre l'arrestation, il est attaqué par Robespierre et se rétracte lâchement, protestant qu'il n'avait pas eu l'intention de défendre un coupable.
Jusqu'au 9 thermidor, l'orateur ardent reste muet et se terre.
Le 9 thermidor, la crainte l'étouffe encore et, après s'être fait inscrire sur la liste de ceux qui désirent prendre la parole, il dit à Thuriot qui préside la séance : « raye-moi, je verrai comment cela tournera. »
Le même jour, il hurle à un Robespierre exténué : « c'est le sang de Danton qui t'étouffe » et Robespierre de lui répondre : « ah ça, c'est Danton que tu veux venger ? lâche, pourquoi ne l'as-tu pas défendu ? »
Legendre devient ensuite le « bras armé » de la réaction thermidorienne en dénonçant les terroristes et en réprimant les insurrections du 12 germinal et du 1er prairial An III avant de s'inquiéter de la montée des royalistes.
Plus tard, c'est un homme usé physiquement qui siège au conseil des Anciens où il ne joue qu'un rôle effacé.
« Cet homme sorti du peuple, ce patriote naïf aura attiré successivement l'amitié de Danton, la haine d'Hébert, le mépris de Marat, la méfiance de Robespierre puis l'oubli des générations à venir. »

Docteur Michel CSANYI

Hommage insolite à des mercenaires

Un correspondant nous a signalé l'existence d'une plaque rendant hommage aux Gardes suisses aux Invalides à Paris. Nous partageons le fait qu'il ait été choqué de cet hommage, en ce lieu et à des mercenaires qui ont tiré sans sommation sur la foule.

Rappel des faits : Après l'invasion des Tuileries le 20 juin 1792, l'hostilité populaire contre le roi grandit. L'insurrection se prépare et le 9 août à minuit le tocsin sonne au faubourg St Antoine et aux Cordeliers.
Dans la nuit, la Commune insurrectionnelle se met en place. Louis XVI se réfugie à l'Assemblée avec sa famille. Lorsque les premiers fédérés arrivent aux Tuileries, les Gardes Suisses en charge de la sécurité du roi ouvrent le feu sur les insurgés, faisant 400 victimes. Les sans-culottes se déchaînent alors sur les Suisses, qu'ils massacrent par centaines. Dans la journée, l'Assemblée décrète la suspension du roi.

Aux Invalides, une plaque commémore la mort des Gardes Suisses. Elle fut dévoilée le 18 novembre 2005 par le Président de la confédération helvétique et porte l'inscription : « ***A la loyauté et au courage des Suisses. En l'honneur de tous ceux qui ont vaillamment combattu et se sont sacrifiés pour rester fidèles à leur serment lors des journées des 10 août, 2 et 3 septembre 1792*** ».

A l'heure où la municipalité de Paris s'oppose toujours à la nomination d'une rue Robespierre (contrairement à La Fayette, qui, faut-il le rappeler, s'est quand même livré à l'ennemi), à l'heure où l'avènement de la République le 21 septembre 1792 n'est toujours pas officiellement célébré, nous apprécierions que les sacrifices du peuple parisien soient également commémorés dans la capitale.

Yves Adam

Danton : un patriote « indulgent » ? [1]

Le discours du deux février 1794 en faveur de Vincent et Ronsin

Vincent et Ronsin, deux chefs hébertistes, ont été arrêtés le 19 décembre 1793. Le 2 février 1794, le Comité de Sûreté Générale proposait à la Convention de les remettre en liberté. Philippeaux et Bourdon de l'Oise s'opposèrent à cette mesure. Danton, prend la défense de Vincent et Ronsin et appuie donc la proposition du Comité de Sûreté Générale.

Danton déclare : « *Ce devrait être un principe incontestable parmi les patriotes que, par provision, on ne traitât pas comme suspects des vétérans révolutionnaires qui, de l'aveu public, ont rendu des services constants à la liberté.*

Je vois une dénonciation signée d'un seul individu, qui peut-être ne déclare qu'un ouï-dire…Il faut être bien sûr des faits pour prêter des intentions contre-révolutionnaires à des amis ardents de la liberté… Je défends Ronsin et Vincent contre des préventions…

Mon plus cruel ennemi, s'il avait été utile à la République, trouverait en moi un défenseur ardent quand il serait arrêté, parce que je me méfierais d'autant plus de mes préventions qu'il aurait été plus patriote…

Ici, je vois que la Convention a toujours été ferme, inexorable envers ceux qui ont été opposés à l'établissement de la liberté ; elle dit être aujourd'hui bienveillante envers ceux qui l'ont servie, et ne pas se départir de ce système qu'elle ne soit convaincue qu'il blesse la justice. Je crois qu'il importe à tous que l'avis du Comité soit adopté ; ***préparez-vous à être plus que jamais impassibles envers vos vieux ennemis, difficiles à accuser vos anciens amis…***

Faisons d'avance cesser ce genre de division que nos ennemis, sans doute, cherchent à jeter au milieu de nous; que l'acte de justice que vous allez faire soit un germe d'espérance jeté dans le cœur des citoyens qui, comme Vincent et Ronsin, ont souffert un instant pour la cause commune… »[2]

La demande de mise en liberté de Ronsin et Vincent par le Comité de Sûreté Générale devant la Convention est votée par celle-ci, malgré l'opposition acharnée des Indulgents sauf Danton, qui la soutient. On peut penser, ici, à une manœuvre politique de Danton, pour obtenir comme contrepartie la mise en liberté de Fabre plus tard ?

L'incorruptible fait grief à Danton de cette clémence qu'il estime dangereuse pour la Révolution. Robespierre fixe un cap par rapport à la Convention sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention nationale dans l'administration intérieure de la République le 5 février 1794. En effet, les mois de février et mars 1794 s'annoncent difficiles voir destructeurs pour la Révolution. Danton n'a pas clarifié sa position ou si peu. En avait-il une ?

Danton en Février 1794, **semble naviguer à vue, donc selon les circonstances. Pourtant, il soulève des interrogations indirectes sur la suite de la Révolution, mais sans y répondre.**

Bernard Vandeplas

1 « A la Convention est en effet apparu, contre le gouvernement révolutionnaire et le mouvement populaire cordelier, un courant d'opposition qui, sans se constituer organiquement, se rassemble en l'an II autour de Danton, chef de file présumé mais jamais déclaré, et trouve en Fabre d'Eglantine, Philippeaux, C. Desmoulins, ses principaux propagandistes », d'après le dictionnaire historique de la Révolution française, dir. A. Soboul, art. de C. Wolikow, pp. 567-568, éd. Puf 1989.

2 « Les grands orateurs républicains, les plus beaux discours de Danton » avec une notice biographique et critique par Paul Lorquet, les éditions, du Centaure, Paris, pp.222-226.

Beau succès pour **le colloque du 26 octobre à Paris**
« Henri Guillemin et la Révolution Française – le moment Robespierre »
organisé par *l'association Présence d'Henri Guillemin* dans les locaux de l'Institut Catholique de Paris. L'ARBR était un des partenaires de l'événement. Il y eut 8 intervenants parmi lesquels Florence Gauthier, membre de l'ARBR. Edwy Plenel de Médiapart était présent pour la table ronde finale sur le thème « Henri Guillemin et la philosophie de l'histoire ».
Les « Amis de Robespierre » assistèrent nombreux à cette belle journée, certains venant même du bout de la France.

Qu'un sang impur abreuve nos sillons ...

Il y a quelques mois, la présidente de la commission sénatoriale de la Culture et de l'Éducation s'est émue des paroles de notre hymne national qui selon elle véhiculerait un appel à la violence sanguinaire et à la xénophobie.

C'est en particulier ce passage du refrain qui appelle à verser un sang impur dans les sillons de nos campagnes que madame Blandin souhaiterait voir remplacé par des termes plus consensuels.

On peut certes penser que les paroles de *la Marseillaise* ne constituent pas un appel à la fraternité ni au rapprochement entre les peuples. Mais de grâce, en premier lieu gardons en mémoire que tous les hymnes, emblèmes ou drapeaux sont marqués par le contexte dans lequel ils ont été créés :

Ainsi, en avril 1792, la déclaration de guerre étant parvenue à Strasbourg, le maire demande à Rouget de Lisle d'écrire un chant d'exhortation au combat contre l'invasion étrangère. Rapidement, la situation sur le front du Nord devient catastrophique et le 11 juillet l'Assemblée décrète la patrie en danger. A la fin du mois, le bataillon des 500 Fédérés de Marseille entonne tout au long du trajet vers la capitale ce qu'on va appeler alors « *la marche des Marseillais* » : La France révolutionnaire a trouvé son hymne qui unit les français dans un immense élan national pour la défense de son sol et de sa liberté.

Mais gardons-nous également des contre-sens qui dénaturent la portée d'un texte : les aristocrates se targuaient d'avoir le *sang bleu*, le *sang pur*. Et par dérision les sans-culotte se flattaient d'avoir *un sang impur*. Quand ils parlaient de sang impur, il s'agissait bien de leur propre sang, qu'ils étaient prêts à répandre sur la terre pour que la Révolution triomphe. Le sang impur abreuvant les sillons, n'est donc pas celui de l'ennemi, mais celui du peuple, qui va fertiliser le sol et générer de nouveaux combattants. Ce thème de la fécondation de la terre par le sang date de l'antiquité grecque : Hésiode raconte que les gouttes de sang s'écoulant de la blessure d'Ouranos sur la Terre-Mère ont donné naissance aux Géants.

Cette interprétation de la fertilisation du sol par le sang des patriotes semble d'ailleurs corroborée par le 4ème couplet : « *S'ils tombent, nos jeunes héros / La France en produit de nouveaux / Contre vous tout prêts à se battre* ».

C'est le 14 juillet 1795 que *La Marseillaise* est déclarée hymne national.

Yves Adam

Rouget de Lisle chantant La Marseillaise.
Tableau d'Isidore Pils (1849).

Danton, Robespierre et le sacre du roi

On sait que le sacre de Louis XVI en juin 1775 valut au jeune Robespierre, collégien à Paris, l'insigne honneur de lire un poème en latin, au couple royal de retour de Reims.
Ce qui est moins connu c'est que quelques jours plus tôt, un autre collégien, le jeune Danton, avait, lui, assisté au sacre du roi. Il était alors au collège Sézanne dans l'Aube et son professeur de rhétorique avait proposé à ses élèves de faire un devoir sur le couronnement annoncé. Georges Danton, souvent fâché avec la discipline, ne trouva rien de mieux que de fuguer pour aller à Reims assister à l'événement. Pas encore âgé de seize ans mais déjà vigoureux, il fit à pied deux fois les 22 lieues de Sézanne à la cathédrale et prétendit même au retour répéter le serment que le roi prêtait en la circonstance.

Retour sur la conférence d'Hervé Leuwers

12 octobre 2013, Arras

Nul doute que l'histoire passionne l'opinion, même si celle qu'on nous présente le plus souvent dans les magazines ou à la télévision sert davantage à glorifier et entretenir la mémoire des monarques et « ci-devant » de l'Ancien Régime qu'à rappeler que la France républicaine d'aujourd'hui s'est construite sur les avancées politiques et sociales de la Révolution.

Ce fut un bel évènement que la conférence du 26 octobre à Arras : « *Danton/Robespierre, les raisons d'une rupture* » était le sujet qu'Hervé Leuwers proposait au débat. Même si beaucoup de traits de leurs personnalités les opposaient, une réelle amitié rapprochait les deux grands acteurs de la Révolution, et rien ne semblait devoir les séparer dans leur volonté de changer la société. C'est pourtant ce qui advint, leurs cheminements respectifs bifurquant dans la poursuite de leur entreprise.

Particulièrement concernée et passionnée par le sujet, l'assistance posa de nombreuses questions, auxquelles Hervé Leuwers apporta des réponses avec toute la précision et la compétence que nous lui connaissons.

Merci au conférencier de nous avoir livré un résumé de sa conférence (voir en page 6)

Résumé de la conférence d'Hervé Leuwers (12 octobre 2013, Arras)

ROBESPIERRE – DANTON, LES RAISONS D'UNE RUPTURE

A la fin mars 1794, la dureté des mots de Robespierre envers Danton ne doit pas tromper. Elle ne révèle pas le dénouement d'un duel, qui ressemblerait à ceux qui ont opposé Robespierre à La Fayette, puis à Brissot. Entre Robespierre et Danton, jusqu'au coeur de l'hiver 1793-1794, il y a certes des divergences formulées, mais pas de phrases assassines ou de dénonciations virulentes. Les reproches de Robespierre se transforment en crimes, lorsque les comités décident d'éliminer le tribun. C'est après coup que les deux personnages se figent en deux figures contraires, en deux visages de la Révolution, que vont reprendre et opposer le roman, le théâtre, le cinéma, voire l'Histoire.

Longtemps, Robespierre a voulu préserver Danton. En décembre 1793, lorsqu'il le défend aux Jacobins, il paraît indispensable pour résister à l'assaut des ultra-révolutionnaires. Au comité de Salut public, quand Billaud-Varenne dénonce une première fois le tribun, Robespierre lui reproche de vouloir « perdre les meilleurs patriotes ». Il est également possible que, vers la fin mars, il ait tenté de rapprocher Danton des comités. Il connaît son image dans l'opinion ; pendant l'hiver de l'an II, on qualifie parfois Robespierre et Danton de « colonnes de la Révolution » ou « de la liberté » ! Une estime réciproque, les a d'ailleurs un moment rapprochés, tout comme elle a lié, bien plus étroitement, Robespierre à Desmoulins. Le renouvellement des attaques contre le gouvernement, l'insupportable division politique et la pression des collègues des comités ont cependant fini par le convaincre.

Dans les comités de gouvernement, le débat a été vif. Les plus remontés contre Danton et ses proches ont été Amar, Voulland, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois, mais c'est à Saint-Just qu'un rapport a été confié sur eux. Il y travaille d'arrache-pied ; une fois rédigé, il en confie une première mouture à Robespierre, qui l'annote et propose de longs ajouts. Le brouillon a été entre les mains d'un libraire du XIXème siècle, qui en a donné une édition, par la suite complétée et commentée par Albert Mathiez.

Comme le rapport de Saint-Just, les notes de Robespierre ne concernent pas le seul Danton, ni même les seuls dantonistes ; il s'agit aussi de relier la « conjuration » aux précédentes, à celle de Chaumette et Hébert, à celle de Fabre d'Eglantine et Chabot. C'est Danton qui suscite cependant le plus de commentaires. Se reposant sur des souvenirs personnels, Robespierre esquisse l'inventaire de ses fautes : sa trop longue fidélité à Barnave et aux Lameth sous la Constituante, ses complaisances envers les Girondins, son soutien à l'élection de Philippe Egalité à la Convention, son hésitation à voter la mort du roi, ses réticences aux 31 mai-2 juin, sa récurrente indulgence envers les coupables... Il dénonce une réputation usurpée.

Dans la nuit du 30 au 31 mars 1794 (10 au 11 germinal an II), le coup tombe sur quatre conventionnels : Danton, Philippeaux, Delacroix et Desmoulins. Comme dix-sept autres membres des deux comités de gouvernement, Robespierre a signé l'ordre d'arrestation rédigé par Amar ; rarement autant de noms ont figuré au bas d'un arrêté commun des comités.

Le lendemain, Legendre s'inquiète de la nouvelle à l'Assemblée. Après quelques interventions, Robespierre entend fermer la discussion : sévère, il rappelle que la Convention n'est pas à son premier « sacrifice héroïque » ; accusateur, il reproche à Legendre de taire l'arrestation de Delacroix, plus difficile à défendre ; menaçant, il lance : « Nous verrons dans ce jour si la Convention saura briser une prétendue idole pourrie depuis longtemps. » Barère le soutient, puis Saint-Just entre dans la salle. Il monte à la tribune et présente son rapport, si méticuleusement annoté, revu, corrigé par Robespierre. Il se termine par un fatal décret d'accusation contre les quatre députés, mais aussi contre Hérault-Séchelles, l'ancien du comité de Salut de public. Il est adopté « à l'unanimité et au milieu des plus vifs applaudissements ». Une unanimité contrainte...

Dans l'affaire Danton, le Tribunal révolutionnaire fait preuve d'une exceptionnelle célérité. Le 5 avril 1794 (16 germinal an II), Danton, Desmoulins, Philippeaux, Delacroix, Hérault-Séchelles et d'autres sont emmenés à l'échafaud. La scène tragique ouvre le Robespierre de Romain Rolland. Chez les Duplay, le dramaturge campe un Robespierre blême, bouleversé par le bruit de la charrette qui approche ; il ne peut s'empêcher d'être là et d'entendre les appels à l'aide de son ami Camille, les insultes et les terribles prédictions de Danton : « Assassin », « J'ouvre la fosse. Tu m'y suivras... ». Michelet, de son côté, décrit Robespierre, pâlissant au son de la voix qui va disparaître.

Robespierre n'a pas provoqué l'arrestation de Danton et de Desmoulins, mais il l'a acceptée, il a même cautionné et renforcé l'acte d'accusation. Aux Jacobins, il affiche son inflexibilité. Une fois la décision prise, il juge l'arrestation de Danton et de Desmoulins nécessaire pour rétablir l'unité et l'autorité du gouvernement ; pour lui, une seule route mène à la victoire et à la réalisation de l'intérêt général. Le soir même de leur exécution, loin d'être reclus chez les Duplay, il est au club et demande qu'on parle de la « conjuration ». Tout n'est pas terminé, assure-t-il.

Au sein du comité de Salut public, plus puissant que jamais, Robespierre est incontestablement le premier des onze, en notoriété, en autorité ; à la Convention, aucune voix ne peut désormais le concurrencer. Mais a-t-on pu abattre une « colonne de la liberté », sans fragiliser l'édifice entier ? Robespierre et les comités de gouvernement l'ont cru.

Hervé Leuwers

PUBLICATIONS

A noter

"LES DRAPEAUX DE LA REVOLUTION" de Jean-Claude DUVIVIER (*Ed. COPRUR*) pour les passionnés de vexillologie, un ouvrage reconstituant quelques 800 drapeaux et autant de porte-drapeaux des armées royales et révolutionnaires

« VALMY. La démocratie en armes » de Jean-Paul BERTAUD Réédition (*Ed. Gallimard Folio Histoire*) Le 20 septembre 92 à Valmy, sous la pluie, dans la boue, un engagement hasardeux, une canonnade incertaine mais le premier grand duel moderne d'artillerie.

« FERS CROISES SUR DUMOURIEZ (1739-1823) » de Sophie de LASTOURS (*Ed. L'HARMATTAN*) L'auteur présente les textes de plusieurs auteurs et leur controverse sur le Général Dumouriez

« LA REVOLUTION 1788-1790, Les trois premières années » de Gilles BOUE (Ed. Histoire et Collections) Pour prendre connaissance des événements de ces trois années décisives

« SAINT-JUST, Rendre le peuple heureux - Rapports et décrets de ventôse, Institutions républicaines» Textes établis et présentés par Pierre-Yves Glasser et Anne Quennedey *(Ed. La fabrique) Dans ce petit livre, on trouve les deux aspects essentiels de la pensée de Saint-Just. Dans les décrets de Ventôse, il propose de distribuer les biens des riches contrerévolutionnaires aux révolutionnaires pauvre, pour libérer le peuple de sa dépendance matérielle envers ses ennemis. Les Institutions républicaines prévoient une transformation de tous les domaines de l'existence, de l'éducation des enfants à la propriété foncière, de la façon de se nourrir à la liste des fêtes civiques.*

« REVOLUTIONNAIRES - POUR UNE ANTHROPOLOGIE DE LA REVOLUTION FRANCAISE » de Haim Burstin *(Ed. Vendémiaire)* Avec un souci de la précision dans le récit des événements, s'appuyant sur les témoignages des contemporains et s'arrêtant aux personnalités les plus obscures, Haïm Burstin s'attache à comprendre ce qui se passait concrètement sur le terrain.

Passeurs de Révolution

Michel Biard & Jean-Numa Ducange

Publié par la Société des Etudes Robespierristes Coll. Etudes Révolutionnaires N° 14

Le présent volume regroupe une série de contributions qui entend s'intéresser aux "passeurs" concrets de la culture révolutionnaire sous diverses formes : militants, traducteurs, éditeurs, journalistes, enseignants et universitaires peu connus… « Seconds couteaux » en quelque sorte, mais sans lesquels pourtant la transmission de l'histoire de la Révolution Française jusqu'à nos jours aurait été impossible.

Contre l'idée d'une transmission simple et continue, les auteurs interrogent les contradictions qui ont traversé les héritages au sein des gauches : de l'extrême gauche critique des Robespierristes à la gauche libérale voyant l'amorce du totalitarisme en 1789, on mesure combien les passeurs furent divers et variés. Ambiguïtés et contradictions qui livrent un panorama plus riche que les lectures habituellement présentées.

« Ce recueil fera débat et inaugure à sa façon un champ de recherches à approfondir » (Claude Mazauric)

L'adieu aux rois, Paris, janvier 1794

Valère Staraselski

La France désormais républicaine se défend farouchement face à l'invasion étrangère, et aux menaces contre-révolutionnaires en province et à Paris. Dans ce contexte, il est décidé de détruire les symboles de l'ancien régime, à commencer par la grande nécropole royale de la basilique de Saint-Denis.

Valère Staraselski donne la parole à Ferdinand Gautier organiste de la basilique (personnage réel), témoin oculaire qui fait le récit de l'exhumation des dépouilles royales commandée par la Convention, tandis que l'avocat robespierriste Marc -Antoine Doudeauville qui reçoit ce témoignage, éclaire le lecteur sur le contexte de cette période et sur le rôle et la pensée de Robespierre dans cette époque troublée : ainsi, en parallèle et en contre-point du récit de Gauthier, par ailleurs royaliste et fervent catholique, l'auteur, par la voix de l'avocat Doudeauville, dessine un portrait de Robespierre, qui apparaît peu à peu comme « *l'homme de la situation : il est l'homme de la mesure, de l'indulgence et, fait rarissime, de l'honnêteté* ».

L'auteur ne nous épargne rien de l'horreur des exhumations, que les magnifiques tombeaux et gisants préservés de la basilique parviennent aujourd'hui à nous faire oublier.

Un roman historique passionnant qui fait se confronter les antagonismes violents de la Révolution au milieu desquels apparaît un Robespierre mesuré, uniquement soucieux du bien public.

ARRAS : HEUREUSE ACQUISITION

Le site internet de la ville et la presse régionale ont fait savoir que le fonds local d'archives de la médiathèque venait d'acquérir pour, la somme de 17 000 euros, **une lettre de la main de Robespierre**.

Datée du 4 mars 1790, et adressée à son ami arrageois, l'avocat Buissart, cette lettre était en vente le 29 novembre dernier à l'hôtel Drouot et provenait de collections de l'ancien premier ministre Dominique de Villepin.

On peut lire cette lettre dans le tome III des « Œuvres complètes de Robespierre », consacré à sa correspondance. Elle fait suite au célèbre discours dit du « marc d'argent » dans lequel Robespierre combattait le suffrage censitaire qui privait les pauvres du droit de vote. Elle traite aussi de la dénonciation par Robespierre de la spoliation par les nobles des Biens communaux.

Ce document, important aussi par son contenu, enrichit la collection d'écrits autographes de Robespierre (six au total) possédée par la ville natale du célèbre député d'Arras.

On peut que se féliciter de cette acquisition qui fut facilitée par le droit de préemption qu'a fait valoir le ministère de la Culture.

Courrier

Une très fidèle amie japonaise

Dès sa création, lors du bicentenaire, notre association a été rejointe par des amis étrangers, venus surtout d'Europe mais aussi des plus lointains continents.

C'est le cas d'une de nos très fidèles correspondantes, **KUNIKO OHARA,** qui habite Tokyo et qui, pour mieux connaître le pays de Robespierre, décida d'apprendre notre langue.

Nos premiers contacts se faisaient en Anglais et très rapidement elle s'est adonnée à l'étude du français qu'elle maîtrise aujourd'hui au point d'avoir traduit en français en une pièce de théâtre qu'elle a écrite sur Robespierre. Elle a bien voulu nous confier comment elle avait découvert la Révolution française et Robespierre.

« En été l'an 2002, il y avait une émission à la télévision d'une dramatique anglaise, « The Scalret Pimpernel » (« Le Mouron rouge » en français ; c'est le nom d'un aristocrate nonchalant, en fait véritable agent des Services secrets britanniques, qui, sous des déguisements divers et par des ruses, arrache au gouvernement révolutionnaire les aristocrates condamnés à mort). Dans mon enfance j'aimais beaucoup ce roman, bien que je ne fusse pas toujours d'accord avec le héros qui était du côté des aristocrates. La dramatique de BBC (une série de six épisodes) était très intéressante, et j'étais surtout attirée par l'image belle et mystérieuse de Robespierre. Dans le dernier épisode, Robespierre devient un peu plus humain et montre ses sentiments doux. Alors j'ai commencé mes recherches sur ce personnage. Le premier livre sur lui que j'ai trouvé était « The Life and Opinions of Maximilien Robespierre » écrit par Professeur Norman Hampson, historien anglais, qui m'a appris que ce révolutionnaire n'était pas diable et qu'il y avait beaucoup de circonstances assez compliquées et tragiques dont il était victime.

Ensuite j'ai lu « Robespierre » que Bouloiseau a écrit, et j'ai été fortement émue. Et après, par hasard, j'ai trouvé qu'il existe, dans la cité d'Arras, la ville natale de Robespierre, une association des amis de Robespierre (c'était incroyable pour moi—les amis de Robespierre au 21ième siècle ? Pas possible !) J'y ai adhéré tout de suite, car je voulais recevoir les bulletins qui m'apprendraient beaucoup de détails de la Révolution française et de la vie de Robespierre. J'ai commencé à étudier la langue française sérieusement la première fois depuis des années de mes études et j'ai lu les livres (sur Robespierre) que l'Association a introduits dans ses bulletins, l'un après l'autre.

J e ne sais comment expliquer ma passion pour Robespierre, parce qu'une rencontre similaire ne m'était jamais arrivée auparavant. Je crois avoir écouté sa voix, comme Jeanne d'Arc écouta la voix de Dieu. Mais si j'ose dire quelque chose : peut-être j'ai été fascinée par sa vie tragique, par son esprit de combat acharné, et par son intransigeance presque fatale, et aussi par le fait qu'en France, même, aujourd'hui, il y a une association de ses amis qui luttent et font beaucoup d'efforts pour sa réhabilitation dans l'histoire et pour la réalisation de son idéal. Malheureusement, je ne connais aucun pareil exemple au Japon. »

KUNIKO OHARA

DUMOURIEZ A TRAHI

A ARRAS L'EFFROI EST A SON COMBLE

En pleine nuit, le 2 avril 1793, le tocsin retentit. Il arrache brusquement de leur lit les habitants d'Arras et les attroupe dans les rues sous les réverbères, qu'on vient spécialement de rallumer. Une nouvelle incroyable se répand comme une traînée de poudre : ***« En Belgique, Dumouriez, le général en chef, serait passé à l'ennemi avec toute son armée ».***

A onze heures du soir en effet des commissaires, dépêchés de Lille par Carnot pour aller alerter la Convention de la trahison de Dumouriez sont passés par Arras et ont informé le président du département Dubois de Fosseux.

Aussitôt celui-ci convoque son conseil général, et ordonne à Lefetz, le président du district d'Arras, et à Hacot*, le tout nouveau maire d'Arras, d'en faire autant ; et à une heure du matin les trois conseils généraux sont en séance.

L'émoi est considérable. On apprend que la veille Dumouriez a capturé le ministre Beurnonville et les 4 députés envoyés par la Convention.

Mais où est- il ? Son armée l'a-t-elle suivi ?

On décide sans tarder d'envoyer des commissaires à Lille pour en savoir plus.

On ordonne au commandant de la garde nationale d'Arras de faire rassembler six compagnies et de doubler les postes aux portes de la ville.

Le général Tricotel, commandant de la place, est appelé à la séance.

Une demi compagnie de canonniers est mise sous les armes.

On dépêche des commissaires pour aller ventre à terre alerter les sept autres districts du département et que partout soit placardé cette adresse solennelle aux citoyens :

« Vous n'apprendrez pas sans horreur que la république est attaquée par celui que vous regardiez comme son défenseur...

Il vous a séduits depuis longtemps par ses qualités brillantes pour vous porter plus sûrement les coups qu'il vous destinait et plus vous l'avez cru digne de votre confiance plus vous allez être indignés lorsque la noirceur de son âme et sa profonde ambition se développeront à vos yeux...

Eh bien ce traître c'est DUMOURIEZ ! Vous frémissez ? Oui c'est lui ! Voilà citoyens l'homme qui fut peut-être votre idole.

Ralliez vous autour de vos administrateurs, de vos représentants, employez tous vos efforts pour défendre la république qui court les plus grands dangers. » .

Avant de se séparer, à 9 heures du matin, les élus rassemblés renouvellent le serment de civisme : «de défendre la liberté ou mourir pour elle ».

Un Comité de sûreté générale est constitué de deux membres de chacun des conseils généraux, deux de la garde nationale, deux de la société populaire. Il est renouvelé tous les huit jours

La traque des suspects, nobles, prêtres réfractaires, personnages connus comme contre-révolutionnaires commence. On procède à des arrestations. Ceux qui logent des étrangers doivent le signaler sur leur façade.

Le 6 avril le citoyen Ansart, de retour de Douay, annonce que Dumouriez est abandonné de son armée. Le 7 avril la Convention décrète que le département du Pas-de-Calais a bien mérité de la patrie.

Le 8 avril on apprend que le général Morelon a décidé l'arrestation de Westermann.

Le même jour commencent les travaux de renforcement des défenses de la ville. Des redoutes en terre sont édifiées au nord.

La crainte est continuelle de voir arriver l'ennemi.

La situation militaire a fortement entravé l'approvisionnement de la ville notamment en grains et en charbon. Les prix grimpent et des menaces de troubles se font jour. Les dentellières, par centaines, manifestent et exigent la taxation des grains, du beurre et des œufs. Une commission des subsistances est créée fin avril pour lutter contre la spéculation. Les moulins de la ville et des environs sont réquisitionnés et le prix du moulage est taxé.

Enfin, fin avril la crainte de voir l'Artois envahie et Arras investie s'éloigne. Et comme l'écrit Louis Jacob qui relate ces faits **, « *Le département est heureux que Carnot et Lesage-Senault aient échappé aux griffes du monstre* ». Grâce à eux le pire a été évité.

Christian Lescureux

** Nommé par Carnot lors de son récent passage à Arras*

*** Annales Révolutionnaires de décembre 1923 ((AD du PdC PB 30/15)*

QUE DEVINRENT LES BIENS CONFISQUES DES EMIGRES ?

Comme la plupart des département frontaliers, le département du Pas-de-Calais fut particulièrement touché par l'émigration. L'Angleterre et la Belgique étaient proches et les relations assez fréquentes avec ces pays. Certaines familles artésiennes, nobles ou bourgeoises, avaient des propriétés et des parents de part et d'autre de la frontière

En 1792, sur les quelques 2 200 nobles que comptait le Pas-de-Calais à la veille de la révolution, on en dénombrait **840** enfuis à l'étranger, dont un quart de femmes et d'enfants et 240 militaires. *

Certains avaient emmené leurs serviteurs, comme ce comte de Charost de Béthune qui tenta de passer en Angleterre avec ses 17 domestiques.

Ensuite, dès la Terreur en 1793-94, ce sont surtout les commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales, rentiers du département qui, par peur ou autres raisons, décidèrent d'émigrer. On en compta plus de **1 300** hors du département.

Divers décrets successifs, déjà sous Louis XVI, furent pris contre les émigrés, **et c'est en en août 1792 qu'il fut décidé que leurs biens seraient saisis et vendus à la criée.** Le directoire de chacun des huit districts du Pas-de-Calais fut chargé du sort des propriétés de ces émigrés.

Celui d'Arras, le plus peuplé, y consacra une part importante de ses décisions : il faut dire qu'on y comptait plus de 300 émigrés rien que dans la ville. De nombreux hôtels particuliers (des nobles, hauts ecclésiastiques ou riches bourgeois) et bien des manoirs et châteaux dans les bourgs et la campagne environnante se trouvèrent du jour au lendemain abandonnés.

Deux citoyens furent désignés pour recenser les émigrés dans chaque commune. Deux commissaires du district (entourés d'employés) étaient chargés d'administrer les propriétés désertées.

On y apposait d'abord des scellés, puis en présence de deux officiers municipaux de la commune concernée, on établissait patiemment un inventaire précis des lieux : bâtiments, terrains, dépendances, écuries, meubles, vêtements et provisions, découverts de la cave au grenier. Une estimation était faite de leur valeur.

Un citoyen voisin volontaire était désigné pour assurer le gardiennage de la propriété moyennant 25 sols par jour.

Tout ou partie de la propriété pouvait être louée pour un an, ou parfois mise à la disposition d'un personnage important. Comme par exemple, en mai 1793 pour loger, dans la maison meublée du ci-devant comte de la Basècque à Arras, le général de division Duval nommé commandant de la place. Ou le 13 juin, la maison de l'émigré Beauval, pour loger les représentants du peuple à l'armée du Nord, après y avoir transféré les meubles du comte de Diesbach.

Le bien de l'émigré pouvait être vendu, à la chandelle, telle celui de l'émigré Mathelin, curé de la riche paroisse de Saint-Géry, en centre ville. La foule y assistait si nombreuse dès huit heures du matin qu'il fallait recourir à la garde nationale pour assurer l'ordre.

On récupérait tout ce qui pouvait servir à l'effort de guerre : les réserves de bois et de charbon recensés ici et là étaient affectés aux forges de l'atelier d'affûts de canon, les chaudières en cuivre aux ateliers de fabrication du salpêtre, les draps et le linge attribués à l'hôpital militaire, les chevaux à l'armée, etc....

En juin 1793 les représentants du peuple à l'armée du Nord ont fait rassembler pour leurs troupes mille bouteilles de vin de bourgogne découvertes dans les caves de quelques émigrés.

Autour de la cathédrale, les caves des chanoines émigrés étaient particulièrement bien garnies. Dans celle du chanoine Mercier on recensa 300 bouteilles de Bourgogne, une pièce de Bordeaux encore cerclée, et 150 bouteilles de Roussillon.

Il arrivait que les émigrés aient abandonné leurs bêtes dans les prés ou les étables. Elles étaient alors acheminées et vendues au marché à Arras.

Il y avait aussi à s'occuper d'attribuer à des paysans des récoltes à faire, la culture des prés et des champs laissés incultes.

Le citoyen Doncre, célèbre peintre arrageois, était chargé lui, de faire le tri des tableaux, sculptures et œuvres d'art des belles demeures et des édifices religieux, et d'assurer la vente de ceux qui en valaient la peine. Le citoyen Isnardy, au tarif de 130 livres par mois, avait été désigné comme commissaire pour la formation des catalogues des riches bibliothèques des émigrés et maisons religieuses y compris celle, si prestigieuse, de la ci-devant abbaye Saint-Vaast. La tâche était si lourde qu'il demanda du renfort.

Le directoire du district avait aussi à régler aux artisans les nombreuses factures laissées impayées par les émigrés, ou à récupérer dans les demeures, les biens personnels des domestiques, ce qui donnait lieu à bien des contestations.

Autre préoccupation récurrente, la difficile surveillance des propriétés boisées des émigrés, nombreuses au sud du district, et qui, compte tenu de la misère du petit peuple étaient régulièrement l'objet de coupes nocturnes.

Ajoutée à la vente des Biens nationaux, celle des propriétés des émigrés donnèrent lieu, dans Arras surtout, à des transferts de propriété assez conséquents.

C.L.

** Selon G. Sangnier : Les Emigrés du Pas-de-Calais*
Réf. : Archives Départementales du Pas-de-Calais
Registre des districts 2L.1.6